



ACADEMIE DE TOULOUSE

**EXAMEN DU CERTIFICAT D'APTITUDE
AUX FONCTIONS DE FORMATEUR ACADEMIQUE
(C.A.F.F.A.)**

SESSION 2023

**MEMOIRE PROFESSIONNEL FOURNI PAR LE CANDIDAT
EN VUE DE L'EPREUVE D'ADMISSION**

PAGE DE GARDE A UTILISER OBLIGATOIREMENT

INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom de famille:

Nom d'usage:

Prénom:

Date de naissance : |_|_| | |_|_| | |_|_|_|_|

Qualité : Personnel enseignant ou d'éducation titulaire Contractuel en CDI

Corps : Certifié(e) PLP CAPEPS Agrégé(e) CPE

Discipline:

Etablissement d'exercice :

Le mémoire doit être adressé par courriel, **au plus tard le vendredi 31 mars 2023** à l'adresse caffa@ac-toulouse.fr

Le fichier au format pdf exclusivement devra être nommé comme suit :

NOM – PRENOM – DISCIPLINE – CAFFA ADMISSION 2023

Dans l'hypothèse où le mémoire est accompagné de la présentation d'une œuvre audio ou d'une séquence vidéo, cette dernière doit être enregistrée comme suit et transmise selon la même procédure:

NOM – PRENOM – DISCIPLINE – CAFFA ADMISSION 2023 – ANNEXE

Le mémoire devra obligatoirement porter la référence de l'œuvre audio ou de la séquence vidéo enregistrée en annexe.